

- 1 Chalets
- 2 Graineterie - Herbière
- 3 Rempotoire
- 4 Carrés de multiplication
- 5 Massif de tuf
- 6 Rhododendrons
- 7 Bassins et ruisselets

- 8 Flore protégée de Suisse
- 9 Plantes médicinales
- 10 Forêt
- 11 Moraine
- 12 Eboulis calcaire
- 13 Steppe
- 14 Joubarbes
- 15 Plantes carnivores
- 16 Atelier - Serre
- 17 Pelouses alpines

Altitude 1520 m  
 Latitude 46°02'00N  
 Longitude 7°06'50E

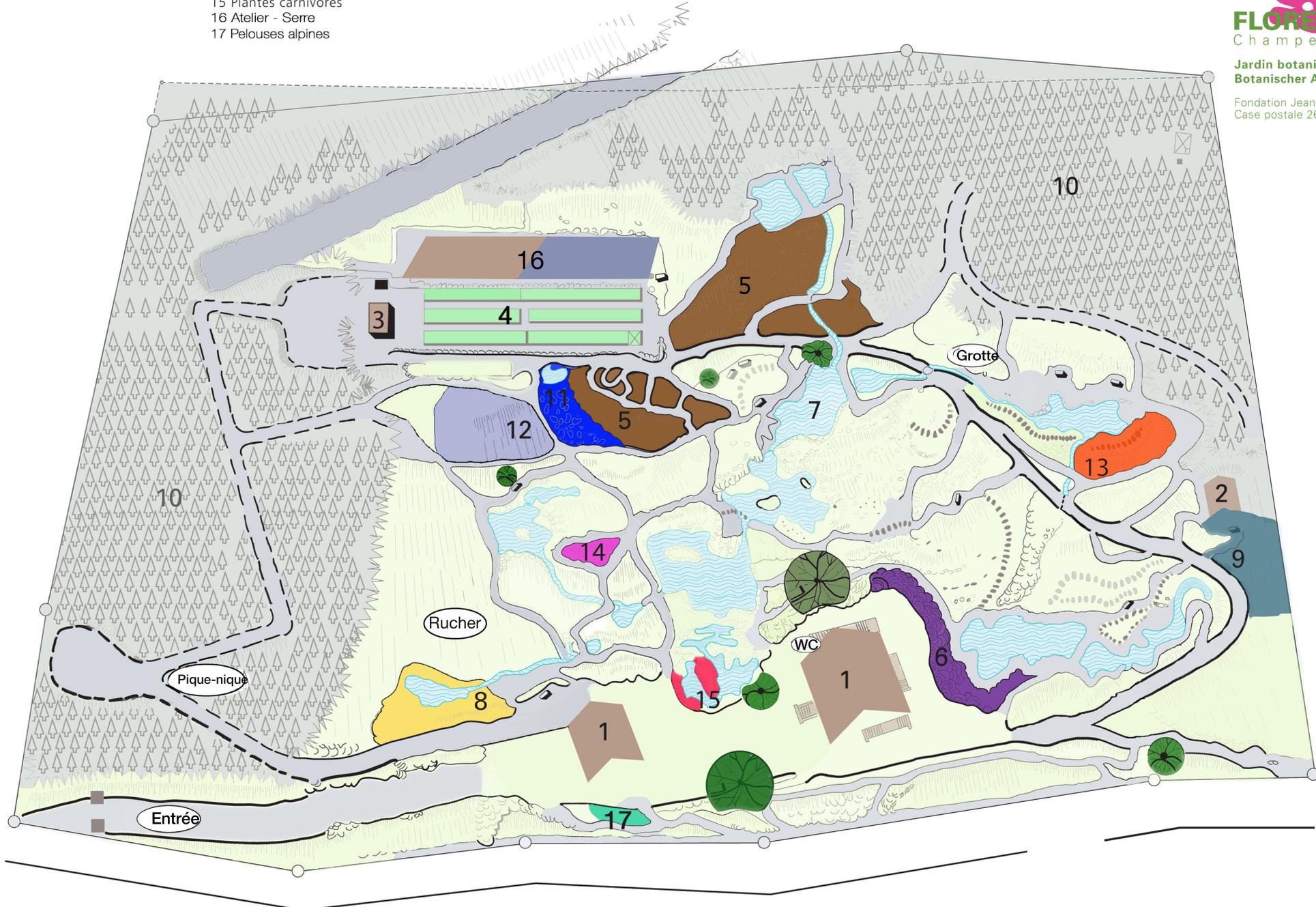
Nombre de plantes Près de 4000  
 Surface 1 hectare  
 Date de création 1927  
 Propriétaire Fondation Jean-Marcel Aubert  
 Gestion Canton du Valais et Commune d'Orsières



**FLORE ALPE**  
 Champex-Lac

**Jardin botanique alpin**  
 Botanischer Alpengarten

Fondation Jean-Marcel Aubert  
 Case postale 26, CH-1937 Orsières



**Jardin botanique alpin**  
**Botanischer Alpengarten**

Fondation Jean-Marcel Aubert  
Case postale 26, CH – 1937 Orsières

Le Jardin botanique alpin «Flore-Alpe» domine le lac de Champex. Il recèle un choix d'espèces de la flore locale, des régions avoisinantes aussi bien que des massifs montagneux d'Europe et des autres continents qui en font **un des jardins alpins parmi les plus riches des Alpes**. Son exposition au midi le rend particulièrement attrayant pour les plantes des Alpes méridionales. Ruisselets et étangs, rocailles et moraines, arbres et arbustes, massif de tuf et éboulis calcaires créent des ambiances contrastées nécessaires au développement d'une grande diversité botanique. Le nombre de plantes cultivées y est actuellement estimé à 4000 (espèces, sous-espèces, variétés).

Flore-Alpe est dû à l'initiative privée de l'industriel et ingénieur **Jean-Marcel Aubert** (1875-1968) qui acquiert en 1925 une modeste parcelle de 600 m<sup>2</sup>. En 1967, il érige son domaine en Fondation avec la Ville de Genève et l'Etat de Neuchâtel. Le jardin s'est développé au fil des années pour s'étendre sur plus d'un hectare en 1953, au moment où il a été confié au jardinier-chef passionné Egidio Anchisi, qui l'a façonné et enrichi jusqu'en 1997.

Depuis 2000, le jardin est entretenu et développé par Jean-Luc Poligné, lui aussi passionné et grand connaisseur de la flore.

En 1991, la Fondation crée, avec l'aide du Canton du Valais et de la Commune d'Orsières, le Centre alpin de Phytogéographie. Le Centre mène des recherches sur la diversité, l'écologie et la distribution de la flore et de la végétation des Alpes, ainsi que sur l'adaptation de la végétation alpine aux changements climatiques.

En 2007, le jardin **Flore-Alpe** a reçu le prix Schulthess des jardins, décerné par Patrimoine suisse.

Depuis 2009, la Fondation Aubert est reprise par le Canton du Valais, sous l'égide des Musées cantonaux, et par la Commune d'Orsières.

#### **10 Forêt**

Une forêt d'épicéas et de mélèzes entoure le jardin tandis que de nombreuses espèces de conifères y sont présentées.

#### **7 Bassins et ruisselets**

L'eau qui anime les bassins et les ruisseaux du jardin provient du réseau communal. Elle lui apporte vie et fraîcheur et elle permet d'accueillir des plantes affectionnant les milieux humides (tourbières, étangs,...).

#### **11 Moraine**

La moraine peut être considérée comme un éboulis plus fin et plus froid en raison de la proximité des glaces. Parmi les plantes des moraines, on peut citer la renoncule des glaciers, l'androsace alpine ou le roi des Alpes.

#### **5 Massif de tuf**

Le tuf est une roche poreuse issue de la précipitation du calcaire se fixant sur les mousses et les feuilles. Parmi les plantes de ce milieu, on trouve les gentianes acaules d'Europe, des edelweiss des Alpes et du Tibet ou l'aethionéma de Thomas.

#### **12 Eboulis calcaires**

Ce sont des accumulations pierreuses formées sur le flanc des montagnes ou au pied des falaises. Les plantes qui s'y installent, parmi lesquelles figurent la crépide naine, le pétasite paradoxal ou le trisète à feuilles distiques, sont résistantes aux enfouissements et autres traumatismes.

### **De mai à octobre, ouvert tous les jours de 10 à 18 heures;**

#### **14 Jubarbes des Alpes et leurs hybrides**

Ce sont des plantes vivaces très résistantes à la sécheresse. Leurs feuilles épaisses, bien adaptées aux conditions difficiles, forment une rosette qui s'élève en son centre lorsque la plante fleurit. La collection présentée est particulièrement riche.

#### **13 Steppe**

C'est une prairie sèche que l'on trouve en Suisse dans les principales vallées intra-alpines et particulièrement présente en Valais. Elle abrite des espèces spécialisées qui font la renommée de notre flore, comme l'armoise du Valais, les stipes et l'éphédra de Suisse.

#### **6 Collection de rhododendrons**

Au feuillage vert foncé des rhododendrons s'ajoutent en mai des fleurs joliment colorées de blanc ou de rose, pour certaines mouchetées de pourpre. Le jardin présente un grand nombre d'espèce, ses hybrides et des formes blanches prélevées en nature.

#### **9 Plantes médicinales**

Depuis toujours, l'homme utilise les plantes sous diverses formes (décoction, infusion, doses homéopathiques, ...) pour soigner ses maux. On peut citer par exemple le thym, la myrtille ou l'ail des ours.

#### **10 Plantes médicinales**

Depuis toujours, l'homme utilise les plantes sous diverses formes (décoction, infusion, doses homéopathiques,...) pour soigner ses maux. On peut citer par exemple le thym, la myrtille ou l'ail des ours.

#### **17 Pelouses alpines**

Ce massif réunit les espèces dominantes dans les principaux types de pelouses alpines. On y retrouve par exemple la seslérie bleuâtre et la laiche toujours verte sur les sols calcaires ainsi que la laiche courbée sur les sols acides.

#### **15 Plantes carnivores**

Ces plantes sont bien connues pour leur capacité à digérer les petits insectes comme apport d'azote. Le rossolis à feuilles rondes, diverses grassettes et la sarracénie pourpre poussent dans le jardin.

#### **8 Flore protégée**

L'homme a, de par son mode de vie destructeur, entraîné la disparition de certaines plantes. Des mesures ont alors été prises pour sauvegarder certaines espèces d'une cueillette excessive ou pour protéger les espèces des milieux rares. Le jardin est un lieu de conservation de la biodiversité.

Dans le jardin, les plantes avec la mention "Protégé" le sont au niveau national ou cantonal.

#### **4 Carrés de multiplication**

On y effectue les semis et fortifie les plantes en pots avant de les installer dans le jardin. C'est le point de départ du jardin et le conservatoire des collections.